

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 15

Artikel: Quelques pages de mon histoire : (fin)
Autor: Jonathan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne, 6 avril 1874.

Monsieur le rédacteur,

Vous qui *contez* parfois si bien et si agréablement sur une foule de choses, permettez sans doute à une de vos fidèles lectrices de vous poser une question, qui m'a du reste été suggérée par les quelques lignes que vous avez publiées sur les élections communales. — En un mot, qu'est-ce que c'est qu'un cardinal?... J'ai l'honneur d'être l'aimable épouse d'un homme qui a porté ce titre pendant deux ans, et mes railleuses voisines se plaisaient assez souvent à me dire : « Bonjour, madame la cardinale!... »

Ces circonstances m'étant revenues en mémoire à la lecture de votre dernier numéro, j'ai voulu en avoir le cœur net en vous priant de me donner votre opinion sur la signification d'un mot qui me paraît si bizarrement appliqué et dont personne n'a su m'indiquer l'origine.

Espérant que le *Conteur* ne tardera pas à m'édifier, je vous présente, monsieur, mes humbles civilités.

S. S.

Eh bien, chers lecteurs, que feriez-vous à notre place?... Il n'y a vraiment qu'une fille d'Eve qui puisse vous adresser de pareilles questions. Ignorant tout à fait d'où peut venir ce nom par lequel on désigne familièrement, à Lausanne, les dix suppléants de notre Conseil Communal, nous n'avons d'autre ressource, pour ne pas rester court, que de consulter le dictionnaire, l'histoire, et même la *Question romaine* par About; tout enfin ce qui pourra utilement nous renseigner.

Ouvrons d'abord la grande encyclopédie de Larousse :

CARDINAL. « Genre d'oiseaux dont l'espèce type habite l'Amérique du Nord. Il doit son nom à sa couleur rouge éclatante..... »

Cette explication ne nous paraissant pas en rapport avec l'objet qui nous occupe, cherchons un peu dans l'excellent ouvrage de Bescherelle :

CARDINAL. « Prince ecclésiastique, qui a voix active et passive dans le conclave, pour l'élection du pape. »

About nous dit à peu près la même chose :

« L'Eglise catholique romaine, que je respecte sincèrement, se compose de 439 millions d'individus, sans compter le petit Mortara. Elle est gouvernée par soixante-dix *cardinaux*, qui ont seuls le droit d'élire le pape, etc., etc. »

Décidément, tout cela n'est guère propre à nous éclairer ; car les cardinaux lausannois n'ont jamais eu si haute mission ; non-seulement ils ne peuvent élire un pape, mais ils ne sont pas même autorisés à prendre part à l'élection de la municipalité.

Vu l'absence de données exactes sur ce sujet, nous nous bornerons à l'interprétation la plus simple et la plus vraisemblable :

Les cardinaux, dans le domaine communal, sont évidemment des personnages qui attendent quelque chose.

A Rome, chacun d'eux, bercé de l'espoir de devenir pape, attend le moment où celui-ci penchera vers la tombe pour poser sa candidature au trône pontifical. Il est naturel de supposer aussi qu'à Lausanne les candidats attendent qu'un trou se fasse dans le Conseil pour aller s'y asseoir.

Le système est défectueux pour ne pas dire immoral ; car quelle que soit la grandeur d'âme d'un candidat, il n'est pas humainement possible qu'il n'y ait chez lui quelque lueur de satisfaction alors qu'un conseiller prend le large sur la barque à Caron, et qu'il ne fonde pas quelque espoir sur tel conseiller qui tousse creux ; sur tel autre qui maigrit à vue d'œil et voit avec terreur s'avancer l'époque de la chute des feuilles.

Tout cela ne prête-t-il pas à un triste rapprochement entre cette situation et celle du marguillier, payé à la pièce, et qui fait ses affaires où tant d'autres gens pleurent ?...

Mais après tout, ce n'est pas seulement dans cet ordre de choses que nous voyons des gens *qui attendent*. Si l'on y réfléchit un instant, on ne tarde pas à se convaincre que le monde fourmille de cardinaux, qui se révèlent sous mille formes et dans mille circonstances diverses. Ici c'est un neveu qui attend la fin d'un oncle dont il doit palper l'héritage ; là c'est un lieutenant qui attend que la mort ou la vieillesse mette son capitaine hors de service, pour prendre son grade, jusqu'au moment où il sera lui-même l'objet de la même attention de la part du sous-lieutenant ; plus loin, c'est un sous-préfet..... mais ces exemples suffisent ; nous pourrions les multiplier à l'infini et prouver que le monde où nous vivons n'est qu'un vaste cardinalat.

Il faut convenir que pour plusieurs l'attente est longue et bien amère ; quelquefois la patience leur échappe, et nous les entendons murmurer d'une voix mélancolique :

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui :
Mais, hélas, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui!

Quelques pages de mon histoire.

(Fin.)

Je ne vous peindrai pas les cris, les larmes, la désolation de ma pauvre Jeannette ; ça faisait peine à voir. De mon côté j'étais, je l'avoue, quelque peu inquiet et il m'arrivait souvent de parcourir la grève dans l'espoir ou la crainte de voir flotter quelque cadavre ou quelque chapeau à la surface de l'eau. Un jour je rencontrai ma femme qui se promenait aussi sur le bord du lac, la tête baissée, l'œil morne et si préoccupée qu'elle ne m'aurait pas vu si je ne l'avais pas appelée par son nom.

— Tu te promènes, Jeannette ?

— Mais oui, le soleil est si beau.

Et en disant cela elle se jeta dans mes bras en sanglotant. Je n'ai pas le cœur tendre et je m'en félicite, mais à la voir ainsi je me sentis quelque peu ému.

Depuis ce jour, ma femme se mit à battre un peu la breloque, puisqu'il faut parler net. Elle passait ses jours dans la prière et la méditation, et pour se reposer elle enlevait les pétales de reines-marguerites en répétant à voix basse : il reviendra, il ne reviendra pas.

Ces moyens ne réussissant pas à lui procurer du calme, elle s'adressa à une fameuse sorcière qui, moyennant un franc et une bouteille de cognac, lisait dans l'avenir en fort mauvais français, mais avec une assurance à rendre jaloux tous les prophètes de l'Ancien Testament.

Je ne dirai ni son nom ni le lieu de sa demeure, craignant qu'il n'y ait de par le monde quantité de Jeannettes ; sa chambre n'avait rien dans son apparence ou son ameublement qui pût frapper l'esprit même le plus timoré, à moins pourtant que le bel angora multicolore qui *filait* au milieu de la table, ne fût considéré comme ayant des accointances avec le monde des ténèbres.

Or donc la vieille ayant goûté le cognac et demandé à Toupet (c'est le nom de l'angora) s'il était dispos, se mit à examiner ses cartes...

— Dame de trèfle pour la tourne. C'est pas du tout bon signe, car, entre nous, voyez-vous, quand une femme traverse le sentier d'un jeune homme, c'est rarement à l'avantage de ce dernier.

— Valet de carreau. Votre fils n'est pas mort, mais il est vivant. — Cinq de pique. Il reviendra, mais ! — Dame de pique, valet de pique. Diabes de piques.

— Eh bien ! dit ma femme haletante, reverrai-je mon fils ?

— C'est possible, mais ce n'est peut-être pas à désirer.

— Continuez, au nom du ciel, dit ma pauvre Jeannette.

— Impossible, dit la vieille, voyez ; et elle montrait l'angora qui d'un bond s'était élancé sur la fenêtre et avait posé sa griffe sur un innocent lézard gris cherchant fortune et trouvant hélas ! tout autre chose.

Depuis sa visite à la sorcière, ma femme changea complètement d'allures. Autant elle avait paru d'abord calme, tranquille et résignée, autant son hallucination devint bruyante. Chaque jour il lui semblait que son fils allait arriver, et pour le recevoir dignement elle se couvrait des plus beaux atours et faisait préparer des diners de Sardanapale. L'heure des repas coïncidait avec l'arrivée des trains, et bien souvent il arrivait à ma femme de se croire en face de son fils à table.

— Mange, mon enfant, disait-elle, tu dois avoir faim ; voilà un ragoût que tu aimais, et elle tendait les plats dans le vide.

C'était navrant, voyez-vous, et je me sentais maigrir.

Les choses en vinrent à tel point que le docteur conseilla des bains ou un changement d'air. Je choisis la dernière alternative comme la moins coûteuse et nous partîmes pour La Vallée.

Par-delà la frontière le canon grondait, la guerre promenait ses ravages sur un pays voisin et ami. Un jour nous apprenons qu'une armée française allait être rejetée sur notre territoire. Notre syndic convoqua tout ce qui restait de citoyens valides dans la commune et nous engagea à nous former en escouades de secours pour explorer la frontière et aider les malheureux qui ne pourraient suivre les colonnes. En ma qualité de caporal, je fus désigné pour commander un corps de douze hommes. Nous voilà donc, étudiant les passages, courant sur les crêtes des monts et recueillant ici et là quelque infortuné, égaré, perdu dans les neiges. Les plus robustes étaient dirigés sur les fermes les plus voisines, les autres étaient transportés dans la maison d'école que nous avions transformée en ambulance. Les soins les plus attentifs leur étaient prodigués par les habitants ; hommes, femmes, enfants, riches et pauvres, faisaient de leur mieux pour soulager tant de douleurs et de misère.

Ma femme semblait avoir retrouvé toute sa raison et son entrain d'autrefois ; elle allait des uns aux autres distribuant des dons, des encouragements, de bons conseils, que c'était une bénédiction.

Le docteur, un Allemand au cœur large et généreux, prédisait la complète guérison de ma Jeannette pourvu qu'elle ne s'occupât que de ceux qui étaient en convalescence. Quant à ceux qui sont dans la chambre voisine, disait-il, leur cas est trop grave pour qu'il soit prudent de les lui laisser voir et je veillerai à ce qu'elle n'en fasse rien. Mais à quoi sert la prudence humaine lorsque la Fatalité nous a marqués de son sceau.

Un jour, c'était le 10 février, ma femme et moi étions occupés à distribuer de nouvelles provisions, lorsque de la chambre voisine nous entendîmes un moribond d'une voix douce, faible et émue, chantant cette mélodie plaintive que vous connaissez :

Oh ! quand venait ma mère en mon enfance,
Vers mon berceau me voir dormir en paix,
Rêvant d'un ange alors je lui disais
Mère, mère, est-ce toi, dis-moi ?

Aux premiers accents de cette voix, Jeannette se retourna vers moi, et, les yeux égarés, elle s'écria Mon Dieu, c'est..., en un clin d'œil, elle ouvrit la porte et d'un timbre de voix que je n'oublierai jamais, elle répondit à la question du mourant : « Sûrement, c'est moi. »

Je me précipitai après elle et la trouvai, couvrant son fils de baisers et de larmes. C'était lui, exhalant son dernier souffle en recevant un dernier baiser. Depuis ce jour ma pauvre Jeannette a tout à fait perdu la raison ; elle se croit la femme de l'empereur, tandis qu'elle n'est que la malheureuse compagne du caporal de 1847.

FIN.